

États financiers

# **HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL**

Exercice clos le 31 mars 2019



# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

États financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

	<u>Page</u>
Rapport des auditeurs indépendants.....	1
État de la situation financière .....	4
État des résultats .....	5
État de l'évolution (insuffisance) des actifs nets.....	6
État des flux de trésorerie.....	7
État des gains et pertes de réévaluation .....	8
Notes afférentes aux états financiers .....	9





KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
863, rue Princess  
Bureau 400  
Kingston ON K7L 5N4  
Canada  
Téléphone 613-549-1550  
Télécopieur 613-549-6349

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de l'Hôpital communautaire de Cornwall

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Hôpital communautaire de Cornwall (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution (insuffisance) des actifs nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces



risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A. N. L. / S. E. N. C. R. L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Kingston (Canada)

Le 6 juin 2019



# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État de la situation financière

Au 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	9 420 133 \$	4 672 344 \$
Débiteurs (note 3)	4 593 607	5 924 070
Stocks	1 167 511	1 159 457
Charges payées d'avance	1 372 972	1 283 543
	<u>16 554 223</u>	<u>13 039 414</u>
Trésorerie soumise à restrictions (note 4)	209 010	209 010
Immobilisations (note 5)	128 077 025	133 788 987
Swaps de taux d'intérêt (note 8)	42 834	247 677
	<u>144 883 092 \$</u>	<u>147 285 088 \$</u>

## Passif, apports reportés et actifs nets (insuffisance)

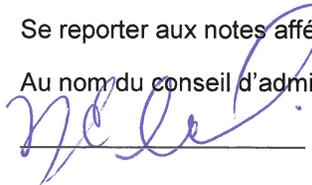
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	15 773 327 \$	12 750 848 \$
Produits reportés	1 998 188	834 695
Avantages sociaux futurs (note 7)	553 324	583 856
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	1 480 000	1 452 000
	<u>19 804 839</u>	<u>15 621 399</u>
Avantages sociaux futurs (note 7)	5 839 545	5 654 770
Dette à long terme (note 8)	9 388 000	10 868 000
Apports reportés (note 9)	110 990 984	116 665 823
Autres charges à payer à long terme	64 026	64 026
	<u>146 087 394</u>	<u>148 874 018</u>
Actifs nets (insuffisance)		
Investis en immobilisations (note 10)	6 218 041	4 803 164
Affectés au fonds de dotation (note 11)	209 010	209 010
Non affectés	(7 674 187)	(6 848 781)
	<u>(1 247 136)</u>	<u>(1 836 607)</u>
Gains de réévaluation cumulés	42 834	247 677
	<u>(1 204 302)</u>	<u>(1 588 930)</u>

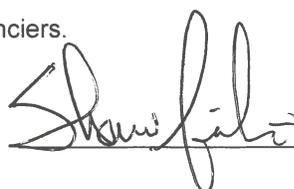
Engagements et éventualités (note 12)

144 883 092 \$      147 285 088 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

 directeur

 directeur

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
<b>Produits</b>		
Soins aux patients		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	92 437 944 \$	88 905 515 \$
Autres	16 531 639	15 835 573
Recouvrement		
Suppléments aux chambres	752 785	443 036
Autres	6 512 043	6 269 566
Revenu de placement	138 681	2 864
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement	1 498 916	2 258 158
Autres programmes		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	8 212 647	8 064 610
Ministère des Services sociaux et communautaires	3 077 871	2 889 407
	<u>129 162 526</u>	<u>124 668 729</u>
<b>Charges</b>		
Traitements et salaires	54 750 094	52 578 204
Avantages sociaux	17 343 187	16 517 469
Rémunération du personnel médical	10 280 316	9 928 295
Fournitures médicales et chirurgicales	6 712 719	6 594 505
Médicaments et gaz médicaux	4 715 893	3 799 844
Autres fournitures et charges	18 608 258	18 597 870
Bâtiments et terrains	878 329	705 275
Amortissement des immobilisations - équipement	3 594 034	4 572 653
Intérêts sur la dette à long terme	149 825	177 642
Autres programmes		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	8 212 647	8 064 610
Ministère des Services sociaux et communautaires	3 077 871	2 889 407
	<u>128 323 173</u>	<u>124 425 774</u>
<b>Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants</b>	<u>839 353</u>	<u>242 955</u>
Intérêts sur la dette à long terme	(118 427)	(122 145)
Amortissement des apports reportés afférents au bâtiment	5 331 152	4 895 485
Amortissement des immobilisations - bâtiment	(5 462 607)	(5 448 104)
	<u>(249 882)</u>	<u>(674 464)</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<u>589 471 \$</u>	<u>(431 809)\$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État de l'évolution des actifs nets (insuffisance)

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	Investis en immobilisations	Fonds de dotation	Non affectés	2019 Total	2018 Total
Solde (insuffisance) au début de l'exercice	4 803 164 \$	209 010 \$	(6 848 781)\$	(1 836 607)\$	(1 404 798)\$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (note 10)	(2 226 573)	–	2 816 044	589 471	(431 809)
Variation nette des investissements en immobilisations (note 10)	3 641 450	–	(3 641 450)	–	–
Solde (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 218 041 \$	209 010 \$	(7 674 187)\$	(1 247 136)\$	(1 836 607)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Rentrées (sorties) de fonds		
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	589 471 \$	(431 809)\$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement d'immobilisations	9 056 641	10 020 757
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(6 830 068)	(7 153 643)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 14)	5 418 952	3 080 315
Augmentation des avantages sociaux futurs	154 243	227 383
	8 389 239	5 743 003
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(3 344 679)	(2 357 908)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	1 155 229	7 480 750
	(2 189 450)	5 122 842
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(1 452 000)	(1 423 000)
Remboursement d'un emprunt à court terme	–	(5 000 000)
	(1 452 000)	(6 423 000)
Augmentation nette de la trésorerie	4 747 789	4 442 845
Trésorerie au début de l'exercice	4 881 354	438 509
Trésorerie à la fin de l'exercice	9 629 143 \$	4 881 354 \$
Composition de la trésorerie :		
Trésorerie	9 420 133 \$	4 672 344 \$
Trésorerie soumise à restrictions	209 010	209 010
	9 629 143 \$	4 881 354 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Gains (pertes) de réévaluation cumulées au début de l'exercice	247 677 \$	(56 605)\$
Gains (pertes) non réalisés sur : Swaps de taux d'intérêt	(204 843)	304 282
Gains de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice	42 834 \$	247 677 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

---

L'Hôpital communautaire de Cornwall/Cornwall Community Hospital (« l'Hôpital ») fut constitué en vertu de la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario. L'activité principale de l'Hôpital consiste à fournir des services de soins de santé à la population de Cornwall et de la région. Organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, l'Hôpital est exonéré de l'impôt sur le revenu à condition de respecter certains critères définis dans la Loi.

## 1. Principales conventions comptables

### a) Constatation des produits

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, lesquels incluent les dons et les subventions gouvernementales.

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* et de ses règlements d'application, l'Hôpital est principalement financé par la province de l'Ontario selon les accords budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées comme produits dans la période à laquelle elles se rattachent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin de la période sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie de la subvention s'applique à une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir à condition que le montant à recevoir puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception soit raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations externes, sauf les apports au fonds de dotation, sont constatés comme produits lorsque les charges correspondantes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les produits provenant du Régime d'assurance-santé de l'Ontario, des suppléments aux chambres et de services commercialisés sont constatés lorsque le service est rendu ou que la marchandise est vendue.

Les apports au fonds de dotation sont constatés comme augmentations directes de l'actif net de ce fonds.

### b) Apports reçus sous forme de services

De nombreux bénévoles passent beaucoup de temps à aider l'Hôpital dans la réalisation de ses activités et services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ils ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### c) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût moyen ou du coût de remplacement.

### d) Immobilisations

Les immobilisations acquises, autres que l'équipement mineur, sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises par contrat de location-acquisition sont d'abord comptabilisées à la valeur actualisée des paiements de location minimums futurs, puis amorties sur leur durée de vie estimative. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus aux activités de l'Hôpital, sa valeur comptable nette est amortie à sa valeur résiduelle. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire au cours de leur durée de vie utile à des taux qui varient entre 2 % et 20 % par année.

Les remplacements d'équipement mineur sont passés en charge dans l'exercice où le remplacement a lieu. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations.

Le coût des rénovations des bâtiments de l'Hôpital qui augmentent de façon importante leur durée de vie utile et leur capacité est comptabilisé dans le coût des immobilisations connexes. Le coût des rénovations visant à adapter les bâtiments aux nouvelles conditions de fonctionnement ou à maintenir l'efficacité normale du fonctionnement est comptabilisé au fur et à mesure que la dépense est engagée.

L'équipement loué en fonction de modalités qui transfèrent la quasi-totalité des avantages et des risques de la propriété à l'Hôpital est comptabilisé sous forme de « contrat de location-acquisition » et donc comptabilisé comme si un bien avait été acheté et qu'un passif était pris en charge. Tout autre équipement en location est comptabilisé sous forme de contrat de location-exploitation.

### e) Avantages sociaux futurs

L'Hôpital participe à un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. La comptabilisation du régime se fait comme pour un régime à cotisations déterminées, car les cotisations au régime sont déterminées par l'administrateur du régime et sont passées en charge lorsqu'elles sont dues. La plus récente évaluation réglementaire du financement de ce régime interentreprises, menée en date du 31 décembre 2018, a révélé un actif actuariel de 79 019\$ millions de dollars et un passif au titre des prestations constituées de 65 128\$ millions de dollars, donnant lieu à un excédent de 13 891\$ millions de dollars. Cette évaluation a également permis de confirmer que le régime était pleinement provisionné sur une base de solvabilité en date du 31 décembre 2018, selon les hypothèses et les méthodes adoptées dans le cadre de l'exercice.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### e) Avantages sociaux futurs (suite)

L'Hôpital comptabilise ses obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées au fur et à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le calcul actuariel des obligations au titre des prestations de retraite constituées et des avantages complémentaires de retraite est effectué selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres facteurs actuariels). La plus récente évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de la capitalisation remonte au 31 mars 2018, et la prochaine évaluation obligatoire aura lieu le 31 mars 2021.

Dans le cas de l'obligation au titre des prestations constituées, les gains ou pertes actuariels découlent des écarts entre les résultats réels et prévus des régimes ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels nets cumulés sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Dans le cas des salariés actifs couverts par le régime de retraite, la durée résiduelle moyenne d'activité est de 8,6 ans (8,1 ans en 2018).

Le coût des services passés qui découle des modifications des régimes est constaté immédiatement dans l'exercice où la modification a été apportée.

### f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les dérivés et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les instruments à leur juste valeur, puisque leur gestion et leur évaluation se font selon la méthode de la juste valeur.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### f) Instruments financiers (suite)

Les variations non réalisées de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à leur réalisation, après quoi elles passent en résultat.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font tous les ans l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'une moins-value est jugée durable, le montant de la perte est passé en résultat et, le cas échéant, le gain non réalisé est ajusté dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

Au moment de la vente de l'actif, les gains et pertes non réalisés qui étaient comptabilisés auparavant dans l'état des gains et des pertes de réévaluation font l'objet d'une reprise et sont passés en résultat.

La dette à long terme est comptabilisée au coût. Les swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur.

Les Normes comptables pour le secteur public exigent des organismes qu'ils classent les mesures de la juste valeur selon une hiérarchie comportant trois niveaux d'information pouvant servir à déterminer la juste valeur :

Niveau 1 – cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données d'entrée observables directement ou indirectement, autres que celles du niveau 1, telles que les cours, sur des marchés inactifs, pour des actifs ou des passifs ou encore des données du marché qui sont observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 – données d'entrée non observables qui ne sont pas fondées sur les activités des marchés et qui sont pertinentes pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs.

### g) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

## 2. Emprunt à court terme

L'Hôpital dispose d'une facilité de crédit non renouvelable de 6 000 000 \$ auprès de ses créanciers, dont un montant de néant \$ avait été utilisé au 31 mars 2019 (néant \$ en 2018). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel.

L'Hôpital possède aussi une marge de crédit renouvelable de 2 000 000 \$ dont la principale fonction consiste à financer l'acquisition par location de matériel important; cette marge n'avait pas été utilisée à la fin de l'exercice (néant \$ en 2018).

## 3. Débiteurs

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	2019	2018
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	323 895 \$	1 591 234 \$
Régime d'assurance-santé de l'Ontario (RASO)	1 530 093	1 438 138
Autres	2 932 955	3 305 859
	4 786 943	6 335 231
Moins la provision pour créances douteuses	193 336	411 161
	4 593 607 \$	5 924 070 \$

## 4. Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions est constituée des éléments suivants :

	2019	2018
Trésorerie liée au fonds de dotation	209 010 \$	209 010 \$

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

## 5. Immobilisations

Les immobilisations sont constituées des éléments suivants :

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	482 402 \$	– \$	482 402 \$	482 402 \$
Améliorations des terrains	606 535	591 771	14 764	29 067
Bâtiments	103 085 407	25 406 790	77 678 617	80 707 588
Équipement de service des bâtiments	42 921 384	13 358 252	29 563 132	30 516 890
Matériel et mobilier	47 080 456	37 784 395	9 296 061	9 685 111
Frais reportés	16 750 293	5 708 244	11 042 049	12 367 929
	210 926 477 \$	82 849 452 \$	128 077 025 \$	133 788 987 \$

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations au 31 mars 2018 se chiffraient respectivement à 208 568 768 \$ et à 74 779 781 \$.

## 6. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	2019	2018
Traitements et salaires	6 103 821 \$	5 154 069 \$
Vacances et heures accumulées	1 205 089	1 352 988
Passif au titre de l'équité salariale	28 250	28 250
Crédoiteurs et charges à payer	8 436 167	6 215 541
	15 773 327 \$	12 750 848 \$

## 7. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre à certains employés une assurance-vie ainsi qu'une assurance pour soins de santé et soins dentaires complémentaires. Une étude actuarielle indépendante des prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi a été entreprise. La dernière évaluation des avantages sociaux futurs a été effectuée le 31 mars 2019. La prochaine évaluation du régime sera en vigueur à compter du 31 mars 2021.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

## 7. Avantages sociaux futurs (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour estimer l'obligation de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2019	2018
Taux d'actualisation	3.18 %	3,37 %
Taux de croissance des salaires	2.50 %	2,50 %
Inflation	2.00 %	2,00 %
Augmentation des prestations dentaires	2.50 %	2,50 %
Augmentation des prestations santé	4.00 %	4,00 %

La continuité de l'obligation de l'Hôpital au titre des prestations constituées se présente comme suit :

	2019	2018
Obligation au titre des prestations constituées, au début de l'exercice	6 665 854 \$	6 185 109 \$
Coût des services rendus au cours de la période	272 999	329 185
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	221 741	220 175
Prestations versées	(373 325)	(356 482)
Perte (gain) actuariel(le)	(53 862)	287 867
Obligation au titre des prestations constituées, à la fin de l'exercice	6 733 407 \$	6 665 854 \$

Le rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées et du passif au titre des prestations constituées se présente comme suit :

	2019	2018
Obligation au titre des prestations constituées	6 733 407 \$	6 665 854 \$
Pertes actuarielles non amorties	(403 093)	(515 538)
Passif au titre des prestations constituées	6 330 314	6 150 316
Moins la tranche à court terme de l'obligation au titre des prestations constituées	553 324	583 856
Tranche à long terme du passif au titre des avantages sociaux futurs	5 776 990	5 566 460
Ajouter : Employés avec droits acquis de l'ALREO	62 555	88 310
	5 839 545 \$	5 654 770 \$

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

## 8. Dette à long terme

	2019	2018
Emprunt à terme à taux fixe portant intérêt au taux de 2,12 %, payable en versements mensuels de 107 000 \$, (principal et intérêt), exigible le 27 novembre 2023	6 473 000 \$	7 787 000 \$
Emprunt à terme à taux fixe portant intérêt au taux de 2,66 %, payable en versements mensuels de 11 000 \$, (principal et intérêt), exigible le 18 décembre 2041	4 395 000	4 533 000
	10 868 000	12 320 000
Moins la tranche à court terme	1 480 000	1 452 000
	9 388 000 \$	10 868 000 \$

L'Hôpital a conclu un swap de taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. Le swap vient à échéance en même temps que les emprunts.

La juste valeur du swap de taux d'intérêt au 31 mars 2019, établie à 42 834 \$ est dans une position nette défavorable et est comptabilisée dans l'état de la situation financière (247 677 \$ en 2018 – position nette favorable). Pour l'exercice en cours, la variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt pour l'exercice en cours a donné lieu à la comptabilisation d'une perte non réalisée de 204 843 \$ (gain non réalisé de 304 282 \$ en 2018) dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

La juste valeur du swap de taux d'intérêt a été déterminée selon le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt se fonde sur les cotations des courtiers. Le caractère raisonnable de ces cotations est vérifié par l'actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les conditions et l'échéance de chaque contrat, et par l'utilisation des taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation pour un instrument similaire.

Les remboursements de capital à effectuer au cours des cinq prochaines années relativement à la dette long terme s'établissent comme suit :

2020	1 480 000 \$
2021	1 510 000
2022	1 540 000
2023	1 572 000
2024	1 119 000
Années suivantes	3 647 000
	10 868 000 \$

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

## 9. Apports reportés

Les apports de capital reportés afférents aux immobilisations comprennent la fraction inutilisée et non amortie des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports de capital est comptabilisé en produit dans l'état des résultats.

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	116 665 823 \$	116 338 716 \$
Dons et subventions supplémentaires reçus	1 155 229	7 480 750
Moins montants amortis par imputation aux produits de l'exercice	(6 830 068)	(7 153 643)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>110 990 984 \$</b>	<b>116 665 823 \$</b>

Le solde des apports de capital reportés comprend ce qui suit :

	2019	2018
Apports de capital non amortis utilisés pour l'acquisition d'actifs	110 990 984 \$	116 665 823 \$

## 10. Investissements en immobilisations

a) Les investissements en immobilisations sont comptabilisés de la façon suivante :

	2019	2018
Immobilisations	128 077 025 \$	133 788 987 \$
Sommes financées par :		
Apports reportés afférents aux immobilisations	(110 990 984)	(116 665 823)
Dette à long terme	(10 868 000)	(12 320 000)
	<b>6 218 041 \$</b>	<b>4 803 164 \$</b>

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

## 10. Investissements en immobilisations (suite)

- b) La variation des investissements nets en immobilisations est comptabilisée de la façon suivante :

	2019	2018
Insuffisance des produits sur les charges :		
Amortissement des apports reportés	6 830 068 \$	7 153 643 \$
Amortissement des immobilisations	(9 056 641)	(10 020 757)
	(2 226 573)\$	(2 867 114)\$
	2019	2018
Variation nette des investissements en immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations	3 344 679 \$	2 357 908 \$
Sommes financées par apports reportés	(1 155 229)	(7 480 750)
Remboursement de la dette à long terme	1 452 000	1 423 000
	3 641 450 \$	(3 699 842)\$

## 11. Actif net soumis à restrictions

L'actif net du fonds de dotation fait l'objet de restrictions d'origine externe selon lesquelles l'Hôpital doit conserver l'intégralité du capital. L'Hôpital a utilisé un revenu de placement sur l'actif de 4 260 \$ (2018 – 2 864 \$) pour couvrir des dépenses qu'il avait engagées.

## 12. Engagements et éventualités

- a) La nature des activités de l'Hôpital fait en sorte qu'il y a généralement des réclamations judiciaires en cours ou possibles à tout moment. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2019, la direction estime que l'Hôpital a une défense valable et une couverture d'assurance adéquate. Advenant qu'une réclamation soit accueillie, la direction ne croit pas que celle-ci aurait une incidence importante sur la situation financière de l'Hôpital.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

---

## 12. Engagements et éventualités (suite)

- b) Le 1<sup>er</sup> juillet 1987, un groupe d'organismes de santé (les « souscripteurs ») a créé le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré à titre d'assurance mutualité en vertu de la *Loi sur les assurances* de l'Ontario, laquelle autorise des personnes à échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'une couverture d'assurance-responsabilité aux organismes de santé de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador. Les souscripteurs versent une prime annuelle qui est fixée par calcul actuariel. Ces primes font l'objet d'une évaluation dans le cas de pertes supérieures à la prime que le groupe de souscripteurs pourrait connaître, le cas échéant, pour les années où ils sont souscripteurs. Aucune évaluation de la sorte n'avait été effectuée en date du 31 mars 2019.

Depuis sa création en 1987, le HIROC a accumulé un excédent non affecté représentant le total des primes versées par tous les souscripteurs, plus le revenu de placement, moins l'obligation au titre des réserves pour réclamations, les charges et les frais de fonctionnement. Chaque souscripteur dont les primes versées plus le revenu de placement excèdent son obligation envers l'attribution des réserves pour réclamations, les charges et les frais de fonctionnement, pourrait être fondé à recevoir la répartition de sa part de l'excédent non affecté au moment où une telle répartition sera annoncée par le conseil d'administration du HIROC. Aucune distribution de la sorte n'avait été annoncée par le HIROC en date du 31 mars 2019.

- c) Fonds de roulement

L'Hôpital s'est vu accorder une aide ponctuelle pouvant atteindre 25 420 500 \$, qui lui sera versée par tranche annuelle de 8 473 500 \$ à compter de 2012 et qui a pris fin en 2015. Cette aide a pour but de remédier au déficit du fonds du roulement de l'Hôpital. Pour pouvoir conserver les fonds, l'Hôpital doit prévoir un équilibre budgétaire annuel et chercher à ramener le déficit à zéro d'ici au 31 mars 2023.

## 13. Charges de retraite

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « régime »). Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Le montant des cotisations versées au régime au cours de l'exercice par l'Hôpital au nom des employés s'élevait à 5 094 601 \$ (4 847 995 \$ en 2018) et il figure à l'état des résultats.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

## 13. Charges de retraite (suite)

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, faites en collaboration avec ses actuaires, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les avantages sociaux futurs pourront être entièrement financés par le fonds de retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. Le rapport annuel de 2018 indique que le régime est pleinement capitalisé à 121 %.

## 14. Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2019	2018
Diminution (augmentation) de l'actif à court terme		
Débiteurs	1 330 463 \$	3 192 294 \$
Stocks	(8 054)	124 881
Charges payées d'avance	(89 429)	11 118
Augmentation (diminution) du passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	3 022 479	(718 543)
Produits reportés	1 163 493	470 565
<b>Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie</b>	<b>5 418 952 \$</b>	<b>3 080 315 \$</b>

## 15. Entités apparentées

### a) Fondation de l'Hôpital communautaire de Cornwall

L'Hôpital a un intérêt financier dans la Fondation de l'Hôpital communautaire de Cornwall (la « Fondation »), mais n'exerce aucun contrôle sur celle-ci.

La Fondation est constituée en personne morale en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son mandat consiste à amasser des fonds pour financer les programmes de l'Hôpital, l'achat d'équipement médical et l'agrandissement et la rénovation de l'édifice, afin d'améliorer la qualité des soins de santé prodigués à la communauté.

Les actifs nets et le résultat des activités de la Fondation ne sont pas inclus dans les états de l'Hôpital.

Les opérations entre personnes morales apparentées qui ne sont pas présentées séparément dans les états financiers comprennent la somme de 396 644 \$ (825 543 \$ en 2018) que la Fondation a versée à l'Hôpital. Cette somme est comptabilisée comme apport reporté et servira à l'achat prévu d'équipement pour l'Hôpital.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

---

## 15. Entités apparentées (suite)

### b) Auxiliaires de l'Hôpital communautaire de Cornwall

Les actifs nets et le résultat des activités des Auxiliaires ne sont pas inclus dans les états financiers de l'Hôpital.

L'Hôpital a un intérêt financier dans les Auxiliaires de l'Hôpital communautaire de Cornwall du fait qu'il maintient des ressources que les Auxiliaires utilisent pour produire des revenus.

### c) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital a un intérêt financier dans l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (« ALREO »), mais n'exerce aucun contrôle sur celle-ci. Les actifs nets et le résultat des activités de l'ALREO ne sont pas inclus dans les états financiers de l'Hôpital. Des services au montant de 5 503 398 \$ (5 438 965 \$ en 2018) ont été achetés auprès de l'ALREO et sont inclus dans les autres fournitures et charges de l'état des résultats. Les dépenses engagées par l'Hôpital en salaires et en fournitures, dont le montant s'élève à 117 921 \$ (187 223 \$ en 2018), découlant des essais en laboratoire sont entièrement recouvrables auprès de l'ALREO; une partie de ce montant à hauteur de 19 220 \$ (21 692 \$ en 2018) est incluse dans les débiteurs au 31 mars 2019.

## 16. Risques financiers et concentration du risque de crédit

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'Hôpital est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs et à la trésorerie.

L'Hôpital évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. L'exposition maximale au risque de crédit de l'Hôpital au 31 mars 2019 s'élève à la valeur comptable de ces actifs.

La valeur comptable des débiteurs est comptabilisée dans la provision pour créances douteuses. Les pertes de valeur connexes, s'il y a lieu, sont constatées dans l'état des résultats. Les recouvrements subséquents aux pertes de valeur de débiteurs sont crédités dans l'état des résultats. Le solde de la provision pour créances douteuses s'élève à 193 336 \$ au 31 mars 2019 (411 161 \$ en 2018).

Au 31 mars 2019, une somme de néant \$ (néant \$ en 2018) des débiteurs de clients est en souffrance sans pour autant être considérée douteuse.

Il n'y a eu aucune variation importante de ce risque par rapport à 2018.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

---

## 16. Risques financiers et concentration du risque de crédit (suite)

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'hôpital ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Hôpital gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. Il prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

Les créiteurs et charges à payer sont généralement remboursables dans les 60 jours suivant la date de réception de la facture.

Il n'y a eu aucune variation importante de ce risque par rapport à 2018.

### c) Risque de marché

Le risque de marché se définit comme étant le risque que des variations des prix du marché, notamment les taux de change et les taux d'intérêt, puissent affecter les revenus de l'Hôpital ou la valeur de ses instruments financiers. La gestion du risque de marché a pour but de contrôler l'exposition à ce risque afin qu'elle se situe à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant le rendement du capital investi.

### d) Risque de taux d'intérêt

Le risque d'intérêt désigne le risque lié à la fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent l'Hôpital à un risque de taux d'intérêt de flux de trésorerie. L'Hôpital est exposé à ce risque du fait de la détention d'emprunts à terme et de swaps de taux d'intérêt.

L'Hôpital atténue ce risque au moyen d'instruments dérivés (swaps de taux d'intérêt) qui permettent d'échanger le taux variable inhérent aux emprunts contre un taux fixe (cf. note 8). Par conséquent, les variations des taux d'intérêt du marché ne devraient pas avoir d'incidence sur les opérations et les flux de trésorerie futurs liés aux emprunts à terme.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2018.

## 17. Programme d'éducation en matière de diabète

Le produit Soins aux patients – Ministère de la Santé et des Soins de longue durée comprend un montant de 372 838 \$ (372 838 \$ en 2018) consacré au financement du programme d'éducation en matière de diabète. Les dépenses engagées pour ce programme ont totalisé 386 489 \$ (380 810 \$ en 2018), y compris des montants de 382 051 \$ (375 542 \$ en 2018) en salaires et de 4 438 \$ (5 268 \$ en 2018) en fournitures et articles divers. Le déficit de programme de 9 213 \$ (7 972 \$ en 2018) a été comblé à même le financement de base de l'Hôpital.

# HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

---

## **18. Adoption d'une nouvelle norme comptable**

Le 1<sup>er</sup> avril 2018, l'Hôpital a adopté la norme comptable canadienne suivante pour le secteur public : SP 3430 – Opérations de restructuration.

L'adoption de cette norme n'a pas entraîné de changement de méthode comptable pour l'Hôpital et n'a pas entraîné d'ajustement des états financiers au 1<sup>er</sup> avril 2018.